

NOTICE

SUR

WALLON (HENRI-ALEXANDRE)

1812-1904

NOTICE

SUR

WALLON (HENRI-ALEXANDRE)

La famille de M. Wallon, en me faisant l'honneur de me demander cette notice, a moins songé sans doute au successeur de M. Wallon dans le décanat de la Faculté des Lettres et à son confrère de l'Académie des Inscriptions, qu'au fils de son ancien camarade d'École et de son ami de tous les temps. Quand mon père mourut, c'est M. Wallon qui voulut parler de lui à l'Association normalienne. Je lui rends aujourd'hui le même hommage dans un sentiment ému et presque filial. J'ai toujours connu M. Wallon : il est mêlé à tous mes souvenirs d'enfance. Aussi, parmi tant de titres qu'il a conquis à l'attention publique, je voudrais surtout m'attacher à ce qu'il y eut en lui de plus personnel, et parler de l'homme pour qui j'avais une affectueuse vénération. C'est peut-être là, d'ailleurs, le meilleur moyen de le faire bien connaître ; car c'est vraiment remonter à la source.

Henri-Alexandre Wallon naquit à Valenciennes, le 23 décembre 1812, dans une famille de bourgeoisie modeste, où le travail et les vertus chrétiennes étaient en honneur. Son père était employé aux messageries. Sa mère, dont la vie fut presque aussi longue que la sienne et à laquelle il ressemblait beaucoup (je m'en souviens encore), était une femme distinguée, d'apparence un peu froide, d'un bon sens solide et d'un cœur droit. Le jeune Henri Wallon fit ses études classiques au collège de sa ville natale et fut attiré par ses succès vers l'École Normale, où il entra en 1831, à l'âge de dix-neuf ans. Il arriva de Valenciennes, par la diligence, dans ce Paris qu'il ne connaissait pas encore, et se fit conduire vers les vieux bâtiments de la rue Saint-Jacques qui allaient être sa demeure pendant trois ans et devenir comme sa seconde patrie.

Il y fut l'élève de Guigniaut, de Nisard, de Michelet surtout, qui eut sur lui la principale influence et qui détermina probablement sa vocation d'historien. En outre, il y trouva, dans les promotions successives qui passèrent alors par l'École, des camarades qui devinrent ses amis : A. Germain, Morin, Th.-H. Martin, Yanoski, Ernest Havet, Cartellier, Jules Simon, Duruy. Tous ces noms, et quelques autres encore, revenaient souvent dans les conversations de M. Wallon et de mon père, et il n'était pas difficile de voir la place que tenait l'École dans les plus chers souvenirs de leur jeunesse. M. Wallon fut Normalien de cœur. Les amitiés contractées alors ne s'effacèrent jamais. Les différences de tempérament, d'idées religieuses ou politiques, ne purent les altérer. M. Wallon était dès lors ce qu'il fut toujours, un catholique croyant et pratiquant. De là, sans doute, un lien plus intime avec ceux de ses camarades qui pensaient comme lui. Mais cette différence ne fut jamais qu'une nuance : ils étaient tous de la même famille, et il y avait entre eux une affinité que rien ne pouvait rompre, qui s'est même prolongée, par delà les camaraderies personnelles, jusqu'aux générations suivantes, comme par un droit d'hérédité. Cela tenait certainement à la nature même du christianisme de M. Wallon, et aussi au caractère

profondément universitaire, dans le vieux sens du mot, de ces promotions de Normaliens.

Le christianisme était pour lui, avant tout, une règle de vie, souveraine et indiscutée. Il était chrétien *more majorum*, simplement et effectivement, comme Racine dans sa famille, ou comme Rollin; d'une foi que le rire de Voltaire n'avait jamais troublée, et qui n'inclinait pas davantage vers le romantisme à la Chateaubriand, ou vers ce qu'on appelle aujourd'hui le néo-christianisme, cette forme religieuse du dilettantisme. Jamais homme ne fut moins un dilettante ni un romantique que M. Wallon. Tout en lui était sérieux, simple et digne. Une homonymie fâcheuse faisait croire à certaines personnes, il y a quelque cinquante ans, qu'Henry Murger, dans sa *Vie de Bohême*, avait voulu faire son portrait sous le nom de Colline. Cette méprise était fort désagréable à M. Wallon. Elle était pourtant bien peu dangereuse pour sa réputation. Pour s'y tromper, il fallait ne l'avoir jamais vu. J'imagine que Sainte-Beuve, qui aimait trop Port-Royal pour goûter beaucoup la religion de Chateaubriand, aurait volontiers reconnu dans M. Wallon, s'il l'avait fréquenté davantage, un digne successeur de M. Lemaître ou de M. Nicole. Il n'y a pas jusqu'à certaines opinions particulières de ces Messieurs qu'il n'eût retrouvées avec surprise et joie chez leur descendant inconscient. Car un des traits de ce christianisme pratique, sévère sur les mœurs et sérieux en toutes choses, était de se concilier, chez les esprits cultivés, avec une indépendance de pensée et une verdeur de langage qui, sans jamais toucher à l'essentiel, comportait bien des libertés. Aussi, entre honnêtes gens et bons camarades, on arrivait toujours à vivre en excellent accord.

Ils avaient tous, d'ailleurs, en commun, l'esprit universitaire, qui était, lui aussi, une religion pratique et une règle des mœurs. L'esprit universitaire dont je parle est surtout l'esprit qui animait, vers le milieu du siècle dernier, l'ensemble des professeurs de l'enseignement secondaire; car l'enseignement supérieur ne comprenait qu'une minorité brillante et restreinte, et l'enseignement primaire en était à ses débuts. Mais l'enseignement des collèges royaux, nos lycées d'aujourd'hui, était florissant, et la physionomie morale de ses maîtres était marquée de traits assez particuliers. M. Wallon, au sortir de l'École, fut professeur d'histoire dans plusieurs collèges, notamment à Rollin et à Louis-le-Grand. Mon ancien maître, M. Jules Girard, qui l'avait eu pour professeur en quatrième à Louis-le-Grand, avait conservé de son enseignement un excellent souvenir: c'était, me disait-il, un professeur consciencieux, clair, intéressant. Celui qui devait être un jour l'un des hommes en vue de la troisième République, avait commencé par enseigner à des enfants de quatorze ans l'histoire romaine de manière à la leur faire aimer. C'est qu'il avait à un haut degré les qualités professionnelles et personnelles qui formaient alors l'idéal du professeur de collège. Nous tous, qui ne sommes plus des jeunes gens, nous avons connu beaucoup de ces universitaires à l'ancienne mode, vrais religieux laïques, même quand ils étaient voltairiens; foncièrement libéraux et un peu républicains, même quand ils étaient catholiques; qui ne songeaient guère à quitter leur classe ni à se mêler aux choses du dehors; qui avaient le culte des classiques anciens et modernes; qui aimaient la littérature moins en artistes qu'en honnêtes gens et en bons raisonneurs; qui mettaient au-dessus de tout la netteté de la composition, la probité simple du style, l'honnêteté des pensées, la rectitude modeste de la vie, et qui goûtaient, dans

Horace ou dans Virgile, les choses autant que les mots. Le vers de leur cher Horace sur son ami Virgile et sur Varius, « *animae quales neque candidiores Terra tulit...* », semble écrit pour eux. Je n'en trouve pas qui les caractérise avec plus de précision : des âmes candides, exemptes de ces troubles vains qui agitent ceux que Bossuet, un autre de leurs maîtres, appelle quelque part « les curieux et les vagabonds ». M. Wallon, avec son bon sens calme et lucide, son esprit amoureux du détail exact, sa méfiance des idées générales ambitieuses, sa route tracée d'avance en ligne droite, était un exemplaire achevé de cette sorte d'universitaires. Sainte-Beuve, qu'il faut souvent citer, aimait à employer, en parlant de cette race d'hommes, le beau vieux mot de « prud'homie », bien français, et, j'ose le dire, bien universitaire.

Ajoutons à ces traits l'amour de la vie de famille, entendu aussi à l'ancienne mode, sans nervosités malades, sans faiblesses aimables. M. Wallon s'était marié de bonne heure. Une nombreuse famille, accrue plus tard par un second mariage, lui donna l'occasion de montrer les fortes vertus du *pater familias*, du chef et du père, qui ne croit pas que son premier devoir soit de gâter ses enfants, qui sait fonder l'affection sur le respect, et qui estime n'avoir rempli sa tâche que s'il a fait de ses fils et de ses filles les héritiers de ses vertus aussi bien que de son nom. Je le vois encore, dans la force de sa maturité, présidant avec bonne grâce la table familière, où régnait la plus parfaite harmonie, et où son bon sens avisé, sa connaissance des hommes et des choses, sa gravité sans morgue, sa bonhomie aussi, qui savait sourire et se montrer spirituelle à force de justesse, inspiraient à tous le respect et l'affection.

En m'arrêtant ainsi sur ces traits de l'excellent universitaire et du chef de famille, je ne m'écarte pas, comme on pourrait le croire, de ce qui a fait de M. Wallon le personnage qu'il a été. Le théâtre a pu changer, devenir plus haut et plus éclatant : l'homme est resté le même. Dans l'enseignement supérieur, dans les assemblées politiques, au ministère, ce sont les mêmes qualités de simplicité, d'honnêteté, de sérénité clairvoyante qui ont assuré son succès, même le jour où il a donné à la France une Constitution. Il n'a jamais eu d'ambition. Il a été conduit à l'enseignement supérieur et à l'Institut par des études qui avaient pour premier mobile une idée morale. Ces mêmes travaux ont fait de lui un homme politique sans qu'il y songeât. Dans les assemblées, il ne suivit jamais d'autre inspiration que celles de sa conscience chrétienne et de son lucide bon sens. A une heure décisive de notre histoire, il sut dire le mot nécessaire avec une simplicité qui valait mieux que toute éloquence, car elle était plus persuasive. Il est devenu un personnage historique sans y tâcher, sans ombre d'intrigue, par la seule force de ses vertus d'excellent professeur et d'honnête homme.

M. Wallon fut reçu docteur ès lettres dès 1837, trois ans après sa sortie de l'École, avec une thèse latine sur la croyance à l'immortalité de l'âme avant le Christianisme (64 pages) et une thèse française sur le Droit d'asile (122 pages). On notera, dans le choix même de ces sujets, les préoccupations religieuses et morales qui devaient l'inspirer pendant toute sa vie. Maître de conférences à l'École en 1738, agrégé des Facultés en 1840, il marquait ainsi sa place au premier rang dans la jeune génération. L'année précédente, l'Académie des Sciences morales avait à décerner un prix sur l'histoire de l'esclavage et les causes de son abolition. Trois mois avant l'expiration des délais, M. Wallon et son ami Yanoski eurent l'idée de prendre part au

concours. Mais le temps pressait : ils se partagèrent la besogne. M. Wallon se chargea de l'antiquité; son collaborateur étudia l'esclavage aux colonies. Les deux amis obtinrent le prix. Mais ils ne se faisaient pas illusion sur ce qui manquait à un travail si hâtif. M. Wallon remania son mémoire à loisir et il en fit, après plusieurs années de nouveaux efforts, la célèbre *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, qui parut en 1847. Depuis un an déjà, M. Wallon suppléait à la Sorbonne M. Guizot. L'œuvre nouvelle consacra la réputation grandissante du jeune savant. C'était justice, car elle était vraiment belle. Elle a vieilli, assurément, comme il arrive à toutes les œuvres de science, et les inscriptions grecques, en particulier, nous ont appris sur l'esclavage antique bien des choses qu'on ne pouvait savoir il y a soixante ans. Mais l'auteur avait étudié son sujet avec sa conscience habituelle : il avait réuni avec diligence tous les textes alors connus et les avait interprétés avec une sagacité judicieuse. Il avait eu d'ailleurs le grand mérite de traiter le problème dans son ensemble et de montrer les transformations (on dirait aujourd'hui l'évolution) qu'une des institutions fondamentales de l'antiquité avait subies au cours des siècles. Le même esprit chrétien qui animait tous ses travaux avait inspiré ses jugements sur le côté moral de l'esclavage et lui avait fait voir dans le christianisme la source principale des sentiments nouveaux qui devaient conduire à l'abolition de cette forme barbare de la propriété.

Le succès de l'ouvrage dépassa le cercle des savants et des érudits. Un grand mouvement humanitaire, moitié chrétien, moitié socialiste, travaillait la société pensante dans les dernières années de Louis-Philippe. Sous la République, M. Wallon se trouva désigné par ses travaux sur l'esclavage au choix des électeurs. Député suppléant de la Guadeloupe à l'Assemblée Constituante de 1848, il entra en 1849, comme député du Nord, à l'Assemblée Législative. Il n'y fit qu'une courte apparition, car un scrupule honorable lui fit donner sa démission après le vote de la loi du 31 mai, qu'il jugeait attentatoire à la souveraineté nationale. Il avait eu le temps néanmoins de marquer sa place, à côté de Schoelcher, parmi les destructeurs de l'esclavage, et de défendre l'Université contre certaines attaques de la Droite. Quelques mois lui avaient suffi pour se montrer républicain et libéral comme il le fut jusqu'à son dernier jour. Vingt et un ans plus tard, les électeurs du Nord devaient s'en souvenir. En attendant, la science et l'enseignement allaient l'occuper tout entier.

Dès 1850, l'Académie des inscriptions l'élut comme membre titulaire : il avait trente-huit ans. Il succédait à Quatremère de Quincy. L'un des derniers éloges académiques composés par M. Wallon en qualité de secrétaire perpétuel fut consacré par lui à la mémoire de ce prédécesseur, aujourd'hui si lointain. Et c'était, pour l'auditoire, une surprise et un plaisir d'entendre ce nonagénaire nous parler de cet ancêtre comme d'un contemporain.

Professeur titulaire à la Faculté des lettres en 1849, M. Wallon y enseigna l'histoire moderne pendant toute la durée de l'Empire et composa en même temps d'importants ouvrages historiques, sa *Jeanne d'Arc*, son *Richard II*, son *Saint Louis*. Parler de Jeanne d'Arc et de Saint Louis, c'était encore revenir à ses sujets de prédilection, ceux qui donnaient satisfaction à sa foi chrétienne et à son patriotisme, aussi bien qu'à ses goûts d'érudit. Mais cela ne lui suffisait pas. Pareil aux grands laïques du xvii^e siècle, il aimait, selon la juste remarque de notre confrère M. Louis Havet, à faire plus directement œuvre

de chrétien et de théologien. De là ses travaux sur les Évangiles, auxquels il revenait toujours comme à la source de sa vie morale. Il se donna le plaisir de rechercher dans les œuvres de Bossuet les traductions éparses de l'Évangile, et, de ces fragments rapprochés, il fit une traduction complète qui édifiait à la fois en lui le chrétien et l'admirateur de Bossuet. De là aussi, ses polémiques avec Renan, à l'occasion de la *Vie de Jésus*; polémiques très vives au fond, mais toujours courtoises, comme il convenait entre confrères d'une même Académie, et qui ne laissèrent à chacun des deux combattants aucun ressentiment personnel, aucune aigreur. En réalité, c'étaient deux siècles, deux moments de la pensée humaine qui s'opposaient l'un à l'autre. Les personnes n'étaient pas en jeu. Les adversaires parlaient deux langues différentes, mais chacun parlait la sienne avec noblesse et sincérité.

Quand la vie publique reprit M. Wallon, en 1871, il se fit suppléer à la Faculté des lettres; mais il conserva son titre de professeur, et, en 1876, le vote de ses collègues l'appela au décanat, en remplacement de M. Patin. Le décanat ne fut pour lui que le couronnement très court d'une carrière déjà longue. En 1881, il abandonna cette fonction, où il eut pour successeur M. Himly, et ne resta plus attaché à la Faculté que par son titre de professeur, qu'il garda jusqu'en 1887, et par celui de doyen honoraire, qu'il porte encore sur notre dernière affiche. C'est sous le décanat de M. Himly que se sont accomplies les transformations qui ont changé si profondément l'aspect de la Faculté. M. Wallon a été le dernier doyen de l'ancienne Faculté des lettres, la Faculté des Victor Leclerc et des Patin, où quelques savants de premier ordre n'avaient qu'un petit nombre d'auditeurs réguliers, et où des orateurs illustres s'adressaient à des auditeurs composites et changeants. Il remplit sa tâche avec honneur, mais elle ne fut pour lui qu'un épisode de sa vie scientifique, qui se continua dès lors principalement à l'Institut. En 1873, trois ans avant de devenir doyen, il avait remplacé Guigniaut comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions. Il l'est resté jusqu'à son dernier jour, pendant trente et un ans, avec une vaillance qui semblait infatigable, et peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, il corrigeait encore les épreuves de sa notice sur Brunet de Presles, qui a été lue, la semaine suivante, par un de nos confrères à la séance publique de l'Académie.

Ses fonctions administratives et politiques ne suffisaient même pas à absorber son activité. Il se délassait de son rôle public par des travaux personnels. Son *Histoire de la Terreur* date de cette dernière période, et nul affaiblissement ne s'y fait sentir. Chez lui, la régularité du travail restait la même, et aussi la conscience de l'érudit qui aimait à remonter aux sources, et qui, dans tout ce qu'il écrivait, donnait l'impression de la recherche la plus probe, la plus scrupuleuse, s'effaçant volontiers pour laisser parler les documents. Cette *Histoire de la Terreur* arrive souvent à l'effet à force de simplicité. Ces documents qu'il reproduit avec fidélité ont une éloquence que nulle intervention personnelle de l'auteur n'obscurcit ni n'atténue en s'efforçant de la grandir. Rien n'est plus saisissant que tant d'ineptes procès-verbaux où la méchanceté inconsciente s'étale avec naïveté. Ce n'est là, sans doute, qu'une partie de l'histoire, et peut-être son envers. Mais c'est un envers qu'il ne faut pas oublier non plus, et que nul historien psychologue n'aurait pu mettre en une plus vive lumière que ce grand honnête homme et ce consciencieux érudit.

Je n'ai pas à m'arrêter longuement sur le rôle de M. Wallon dans nos assemblées politiques. Ce rôle est connu de tous et appartient à l'histoire générale du pays. Ce qui mérite surtout de nous y retenir, nous, ses amis et ses camarades plus jeunes, c'est ce qu'il y a mis de lui-même et de sa personne la plus intime. Il était membre de l'Assemblée nationale depuis 1871. En 1873, la situation était fort trouble et l'avenir obscur. Entre les intrigues des partis et les finesses des politiques, on ne savait ce qu'il allait advenir de la Constitution de la France. Des hommes d'État de premier ordre avaient échoué dans leurs efforts pour fonder définitivement la République. M. Wallon, fort de son désintéressement personnel, de sa longue fidélité à des opinions anciennes, de sa modération bien connue, lucide et droit comme toujours au milieu des visées obliques et des compétitions impuissantes, apporta un projet qui résolvait simplement, sans fracas, le problème tant agité. Du jour au lendemain, la situation était changée. Le projet devint la Constitution qui nous régit encore, et M. Wallon se trouva être le père de la troisième République. Jamais homme politique, sans doute, ne fit plus simplement œuvre plus décisive.

Il entra aussitôt après au Ministère de l'Instruction Publique. Son passage y fut court, et, bien qu'il y ait fait d'excellentes choses, la trace s'en est un peu effacée par l'importance des réformes qui suivirent. Mais je me souviens encore de l'impression produite dans l'Université d'alors par le choix des collaborateurs immédiats dont il s'entoura : M. Jourdain, comme secrétaire général, et M. Deltour (qui vient de mourir, lui aussi), comme chef de cabinet ; deux hommes à son image, d'une honnêteté et d'une modestie à toute épreuve : l'Université se reconnaissait en eux. J'étais alors professeur au lycée Charlemagne, et j'entends encore, au vestiaire, un de nos collègues, que l'estime générale a entouré jusqu'à sa mort, nous dire d'un air triomphant : « Nous aurions été consultés, nous n'aurions pu choisir de plus honnêtes gens. »

Au Sénat, où il était entré dès le début comme sénateur inamovible, M. Wallon prenait la parole dans tous les débats qui intéressaient ou l'Université ou la religion, les deux pôles de sa vie — et aussi la Constitution, qu'il croyait, non sans apparence, mieux connaître que personne. Et toujours sa parole, un peu froide, mais claire, d'une sincérité absolue, d'une précision qu'aucun artifice ne déguisait, se faisait écouter, même de ses adversaires, avec respect et sympathie pour sa personne. Devenu, par le cours des années, l'un des doyens d'âge de la haute Assemblée, il eut plusieurs fois l'honneur de présider à la réouverture de ses séances. Et chaque fois il faisait entendre, comme Nestor, de sages conseils, qu'on ne suivait pas toujours, mais qui ajoutaient à la vénération personnelle dont il était de plus en plus environné.

Comme secrétaire perpétuel, il occupait dans l'Académie des inscriptions une situation analogue, sans cesse grandie par le triple prestige de l'âge, du travail et de la parfaite honnêteté. Sa voix s'était affaiblie, mais son intelligence avait gardé ses qualités natives de bon sens lucide et avisé. Dans les notices annuelles qu'il consacrait à ses confrères décédés, il continuait son œuvre d'historien sincère et modeste, plus curieux de vérité que d'effets oratoires, attentif aux documents, habile à les encadrer dans un limpide récit. Comme il arrive aux vieillards, il laissait son souvenir se reporter avec prédilection vers les choses d'autrefois, vers les amis depuis longtemps disparus, mais non oubliés, et une émotion qu'il cherchait en vain à dissimuler se mêlait alors à

sa lecture. Mais ces retours vers le passé ne l'empêchaient pas d'être accueillant aux nouveaux venus. Sa bonté, qui n'avait rien de banal, était très franche et très sûre. Si surtout les nouvelles amitiés se rattachaient par quelque lien aux anciennes, cette bonté devenait très douce et très cordiale; on la sentait profonde, sous des dehors naturellement réservés. Tous ses confrères, quel que fût leur âge, compagnons plus jeunes de sa maturité ou représentants des générations les plus nouvelles, aimaient à le voir au milieu d'eux, comme leur guide et leur modèle. Quand on célébra, il y a quatre ans, le cinquanteenaire de son élection à l'Académie, ce fut vraiment pour tous une fête de famille, et jamais vœux plus sincères ne furent exprimés avec plus d'émotion.

Les mariages de deux de ses petits-enfants furent la dernière cérémonie à laquelle il lui fut donné de prendre part. Cette double fête familiale, où il parut entouré de tous les siens et de tous ses confrères, fut vraiment comme l'espèce d'apothéose qui convenait à sa longue vie d'homme et de savant. Le soir même du second de ces mariages, le patriarche voulut dire quelques mots à ceux qui l'entouraient, et il trouva encore assez de force pour faire entendre à une nombreuse assistance, composée surtout de ses descendants, des paroles de paix et d'union qui furent comme son testament spirituel. Quelques jours après, il s'éteignait chrétiennement, comme il avait vécu, dans la sérénité la plus parfaite. Il est difficile d'imaginer une plus belle fin.

A la dernière séance publique de notre Académie, notre confrère M. Chavannes lisait une exquise notice sur les prix de vertu en Chine. Il nous disait que là-bas on accordait de grands honneurs à ceux qui mouraient après une longue vie, en laissant une nombreuse postérité, parce que c'était à ces deux signes que se reconnaissait surtout la bienveillance des dieux, récompense d'une vertu éprouvée. M. Wallon n'était plus là pour entendre cette lecture. Mais plus d'un, sans doute, parmi ceux qui l'écoutaient et l'applaudissaient, ne put s'empêcher d'en faire l'application à celui que nous venions de perdre, et de se dire que peu d'hommes ont réuni d'une manière plus insigne ces marques de la faveur des dieux, couronnement d'une existence toute consacrée à la vertu.

Alfred CROISSET.